

psychiques comme faisant partie des manifestations de notre individualité, s'opérant par l'intermédiaire d'organes particuliers, mais relevant de notre personnalité entière et non de Tune de ses parties constituantes : de même que les fonctions vitales ne sont pas des attributs spéciaux de la matière.

Ces considérations nous expliquent, dans une certaine mesure, les limites imposées à l'exercice de nos facultés. Celles-ci n'étant point uniquement des manières d'être de l'âme, mais bien de l'individu, de l'être humain, participent à ses propriétés mêmes et se trouvent enfermées dans le cercle étroit où le place sa nature complexe et bornée. Il en résulte, pour notre individualité, un caractère spécial qui a des rapports avec l'un et l'autre de ses éléments constitutifs, sans en posséder la complète intégrité. Ainsi, notre intelligence ne peut embrasser une foule de choses qui sont cependant du domaine spirituel, telles que la notion du temps, de l'espace, de la divisibilité, etc., en un mot, de l'infini qui échappe à notre conception. De même, nos organes se comportent tout autrement que la matière inanimée dont, cependant, ils sont formés.

Nous ne pouvons pas isoler les causes et le point de départ des manifestations de notre être. Soit que Ton pense, que Ton sente, que l'on digère, c'est toujours le même moi, qui est en jeu : aussi, nos fonctions sont-elles toutes solidaires. Nos sentiments, nos pensées, notre activité subissent l'influence de l'état de notre organisme : La souffrance physique éveille la souffrance morale comme nos impressions morales, nos sentiments et nos pensées favorisent ou entravent l'exercice de nos fonctions organiques. La joie et la tristesse, la peur, la colère se répercutent sur la vie animale :- la nutrition, la circulation et